

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Applicables aux particuliers et aux professionnels à compter du 15 janvier 2018

1. VALIDITE DU CONTRAT

Toutes les ventes, prestations de services et interventions techniques d'Easy Micro Store, sont faites exclusivement aux présentes conditions générales de ventes. Dans le cadre du présent contrat, notre société s'engage à se donner tous les moyens nécessaires à la réalisation de sa mission. Notre intervention ne saurait en aucun cas être considérée comme valant acceptation d'une obligation de résultat. Toute commande ou demande d'intervention technique ferme et acceptée par le client implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions qui annulent toutes clauses et stipulations contraires, notamment sur la correspondance ou autre document du client, sauf dérogation spéciale et écrite de Easy Micro Store.

2. FORMATION DU CONTRAT

La formation du contrat se réalise par courrier postal, accord sur devis ou commande à l'adresse : Easy Micro Store 44 Boulevard du Mail 01300 BELLEY ou par e-mail à l'adresse suivante : info@easymicrostore.fr.

De convention expresse entre le client et Easy Micro Store, la confirmation par ce dernier du rendez-vous pour intervenir sur son équipement vaudra consentement irrévocable au contrat et validation des prix communiqués. Il est expressément convenu entre les parties que le client reconnaît dans ses rapports avec Easy Micro Store la validité et la force probante des courriers et enregistrements informatiques conservés ainsi que des formulaires « Fiche d'intervention ». Ce mode de preuve est recevable quel que soit le montant des prestations effectuées par Easy Micro Store. Les mineurs non émancipés disposent d'une capacité résiduelle pour les actes que l'usage les autorise à accomplir en raison de leur caractère modeste. En conséquence toute commande faite sans autorisation des parents ou tuteur légal sera présumée jugée par leurs parents ou tuteur légal comme ne dépassant pas ce caractère modeste ; dans le cas contraire ceux-ci devront fournir une autorisation, faute de quoi leur responsabilité serait engagée.

3. PRIX ET REGLEMENT

Les prix sont ceux de nos tarifs en vigueur à la date de l'offre, ils s'entendent hors taxes pour les professionnels, TTC pour les particuliers, ils sont valables 10 jours à partir de la date de l'offre, ils s'entendent en Euros. Toute prestation hors de l'agence, un forfait kilométrique pré établi s'applique. Toutes prestations réalisées par Easy Micro Store en accord avec le client et chez ce dernier donne lieu à une facturation minimale d'une heure ensuite par demi-heure et ce quelle que soit la durée de l'intervention et quel que soit le résultat de celle-ci. Toute demi-heure d'heure entamé est dû. Les prix sont donnés sous réserve, notamment des variations économiques, sociales et fiscales, tant en France que dans les pays d'origine ou de destination des prestations, des frais de transports, des droits de douane. Le prix correspond à une intervention effectuée dans les conditions normales et sur la base des informations communiquées par le client. Chaque travail supplémentaire ou nécessitant un outillage particulier fera l'objet d'un devis à accepter, avant toute réalisation. Les tarifs comprennent le déplacement et la prestation réalisés chez le client. Ils sont stipulés sur la fiche d'intervention Easy Micro Store et sont payables à la fin de l'intervention au technicien. Une facture est ensuite envoyée par courrier électronique au client ou à défaut par courrier postal. Dans le cas où la prestation n'aurait pas pu être effectuée en raison de l'absence du client au rendez-vous fixé avec Easy Micro Store, la prestation sera facturée à hauteur d'une heure de main d'œuvre plus frais de déplacement. La société Easy Micro Store n'accepte pas les règlements par chèque.

4. RETARD OU ABSENCE DE PAIEMENT

En cas de non-paiement à l'échéance, toute somme due fera courir des intérêts à compter de la date d'échéance, au taux égal majorés de 5 points et ce, sans formalité préalable. Les intérêts courent jusqu'au paiement intégral. En cas de retard dans les paiements, Easy Micro Store se réserve le droit de suspendre ou de surseoir à l'exécution d'une commande en cours. Toute facture, recouvrée par le service contentieux ou juridique sera majorée, à titre de clause pénale d'une indemnité fixée forfaitairement à 15% du montant HT des sommes impayées plus pour les professionnels, une indemnité minimum forfaitaire de 40 euros pour frais de recouvrement sera exigible (Décret 2012-1115 du 9 octobre 2012).

5. CONTENU DES PRESTATIONS

Easy Micro Store propose des services de maintenance, de dépannage, d'installation et de formation sur les équipements numériques du marché. Ces prestations de service à lieu en atelier ou sur site, sur les équipements appartenant au client. Le client doit fournir à Easy Micro Store tous les documents des fabricants et/ou distributeurs et l'ensemble des licences logiciels enregistrées sur l'équipement, ainsi que les codes d'accès aux différents matériels et logiciels nécessaire à l'exécution de l'intervention. Le technicien peut décider d'interrompre à tout moment l'intervention dans le cas où ce dernier suspecte le client d'une utilisation incorrecte ou frauduleuse des équipements ou logiciels en sa possession, ou d'avoir modifié son équipement qui le rend inadapté à une utilisation normale. Le technicien peut refuser d'intervenir s'il considère que les conditions de travail sur le site sont de nature à mettre sa sécurité en danger. Dans tous les cas où la prestation est interrompue par le technicien pour quelque cause que ce soit, la prestation sera due avec une facturation minimale d'une heure.

6. PERTE DE DONNEES

Dans le cadre des prestations de services effectuées, le client reste responsable des données présentes sur son installation informatique, la responsabilité d'Easy Micro Store ne peut donc être engagée de ce chef. Par ailleurs, en cas de perte de données, le client ne peut en aucun cas réclamer des dommages et intérêts relatifs à une quelconque valeur des données enregistrées sur les disques. Easy Micro Store ne peut être tenu responsable de tout dommage direct ou indirect, matériel ou immatériel relatif à ces données résultant pour quelque cause que ce soit de l'intervention du technicien de Easy Micro Store sur les supports informatiques du client.

7. LIVRAISON

Easy Micro Store fera toute diligence pour livrer dans les meilleurs délais, les commandes acceptées. Easy Micro Store sera libérée de son obligation de livraison en cas de force majeure. L'intervention pré suppose que le site est librement accessible et vide de tout encombrant et que l'installation électrique et téléphonique est conforme aux normes. Il ne peut être demandé au technicien de déplacer un quelconque objet ou d'intervenir sur l'installation électrique, téléphonique, électronique, hors matériel livré. En aucun cas, un retard d'exécution ne peut entraîner la résiliation de la commande.

8. TRANSPORT- MISE A DISPOSITION

La mise à disposition des marchandises se fait au siège social d'Easy Micro Store. En cas de Livraison chez le client : transport et emballage en sus ; Le client se charge de l'organisation du transport, les marchandises voyagent aux risques et périls du destinataire. En cas de Livraison direct chez le client : transport et emballage en sus ; Le client destinataire d'un produit ou d'un service doit en vérifier l'état à la réception et notifier toute perte ou dégradation immédiatement à Easy Micro Store de façon à permettre un éventuel recours de la part d'Easy Micro Store contre son fournisseur. Dans tous les cas, le client est seul responsable du transport et en charge des recours éventuels à engager contre le transporteur, notamment pour retard de livraison, bris ou vol de marchandises.

9. STOCKAGES – DONNEES ET MATERIELS

Conservation des données informatique (fichiers) 60 jours en attente de transfert sur support du client, 15 jours après restitution sur nouveau support, à la date de leurs dépôt les données informatiques seront détruites ou feront l'objet d'une facturation de stockage. Tout matériel non retiré dans un délai de 1 mois après devis refusé, 3 mois après devis de réparation en attente de réponse (tarif révisable 10 jours après offre), ou 6 mois après mise à disposition pour les matériels en attente de livraison. Passé les délais le matériel sera réputé abandonné, détruit ou deviendra la propriété de Easy Micro Store, aucun acompte ne sera remboursé, dans tous les cas la société sera en droit de facturer des frais de stockages pour la période d'entreposage.

10. GARANTIE COMMERCIALE

En cas de panne, les produits sont garantis directement par le constructeur pour la durée énoncée par le fabricant. Les articles d'une valeur unitaire inférieure à 20 € H.T. ne sont garantis 3 mois à compter de la date de livraison sauf garantie constructeur. Les consommables, les cartouches, Les batteries, (liste non exhaustive) sont garantis dans la limites de la garantie constructeur ou 5 jours à compter de la date de livraison en cas d'utilisation. Les câbles, écrans et vitres de téléphone ou d'ordinateur sont garanties 30 jours. Pendant la garantie commerciale Easy Micro Store prend en charge la main d'œuvre, les frais de transport éventuels reste à la charge du client. Nous garantissons nos interventions. A ce titre, nous prenons en charge les frais d'intervention et de déplacement entraînés par la reproduction d'une panne identique sur le même matériel et le même site, objet d'une intervention dans les dix jours précédents. La garantie ne jouera pas si la première intervention a donné lieu à des réserves écrites notamment sur l'inadéquation des matériels et/ou logiciels en place par rapport aux fonctionnalités demandées. Notre garantie ne jouera pas si la panne n'est pas due à une mauvaise exécution de notre prestation mais à toute autre cause et notamment à des virus informatique, logiciels malveillant, ou à la mauvaise utilisation des logiciels. Les logiciels sont garantis par leur concepteur, Easy Micro Store ne pourra pas garantir les conséquences des dommages liées au dysfonctionnement ou à l'utilisation de logiciels sur les matériels et la main d'œuvre attachées à la remise en état des machines. Sont exclus de la garantie commerciale : les dégâts provoqués par une mauvaise utilisation, la casse, le vol, la perte, les consommables utilisés, (liste non exhaustive). Easy Micro Store ne pourra être tenu responsable en cas de perte de données suite à une panne matériel ou logiciel, sous garantie ou non. Dans l'hypothèse d'un incident survenu avant le paiement, celui-ci ne pourrait servir à l'annulation de la commande ou à un retard de paiement.

11. GARANTIE LEGALE

La garantie légale de conformité de 2 ans est une garantie contre tous les défauts de conformité existant déjà à la date de livraison du produit.

12. LOI INFORMATIQUE ET LIBERTE

En vertu des dispositions de la Loi Informatique et Liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant. Le client autorise Easy Micro Store à communiquer ces données à des entreprises tierces. A défaut, le client informera Easy Micro Store de son refus de voir ses données personnelles utilisées en adressant un courrier recommandé avec accusé de réception à Easy Micro Store en indiquant ses nom, prénoms, adresse, adresse e-mail afin que Easy Micro Store puisse faire le nécessaire.

13. RESERVE DE PROPRIETE

Easy Micro Store se réserve expressément la propriété des marchandises livrées jusqu'au paiement intégral qui, seul, opère le transfert de propriété. En cas de redressement judiciaire ou de liquidation de biens du client, et conformément à la loi du 12 mai 1980, la revendication de ces marchandises pourra être exercée par Easy Micro Store.

14. CLAUSE RESOLUTOIRE

En cas de non-respect de l'une des obligations de l'acheteur par celui-ci, la vente pourra être résiliée de plein droit et les marchandises restituées au vendeur si bon lui semble, sans préjudice de tous dommages et intérêts que le vendeur pourrait faire valoir à l'égard de l'acheteur, sous un délai de 48 heures après la mise en demeure restée sans effet. Dans ce cas, le vendeur est autorisé à réclamer à l'acheteur une indemnité forfaitaire de 10 % du montant de la vente.

15. CONFIDENTIALITE - RESPONSABILITE CIVILE

Easy Micro Store s'engage à respecter la confidentialité de toutes les informations portées à sa connaissance dans le cadre de son intervention. Le client doit prendre toutes les mesures pour que ses données soient protégées ou, à défaut, en aviser notre technicien avant toute intervention. Notre société ne saurait être tenue pour responsable des pertes ou des modifications de données intervenues suite à une panne, objet de notre intervention. Easy Micro Store ne peut être tenu pour responsable de la récurrence d'une panne ou de toute nouvelle panne faisant suite à notre intervention. Toutes nos interventions sont accompagnées d'un document justificatif.

16. JURIDICTION

En cas de litige, les parties s'efforceront de conclure un accord amiable ; faute de quoi, il est fait attribution de juridiction au Tribunal de Commerce de Bourg en Bresse, nonobstant toute stipulation contraire dans les documents contractuels du client. Dans le cas où l'une des quelconques dispositions des présentes conditions générales de vente serait déclarée ou réputée par décision de justice, illégale ou non écrite, les autres dispositions resteront intégralement en vigueur. La renonciation par Easy Micro Store à se prévaloir de tout manquement aux présentes conditions générales de vente ne vaudra pas renonciation à se prévaloir de tout manquement ultérieur identique. Seuls, les cas de force majeure, comporteront dérogation aux présents engagements